



République Française

Département
du Nord

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation
Le 21 aout 2020

Objet de la délibération

Décision modificative n°1

CM 2020//08-D5

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 28/08/2020

Envoyé en préfecture le 28/08/2020
Reçu en préfecture le 28/08/2020
Affiché le 28/08/2020 SLO
ID : 059-215901281-20200827-CM202008D5-DE

Extrait du registre
Des délibérations du Conseil municipal
Commune de Cappinghem

Séance du 27 AOUT 2020

L'an deux mil vingt le 27 aout à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multi activités, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, , E.BARBAY, P.MOUCHON, G.ODAERT, JM.CLERFAYT, N.ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY, J. AGNIERAY,

Absents excusés avec pouvoir : F. TREDEZ > pouvoir à T. WHIDEN, JM. SPETEBROODT > pouvoir à MC. FICHELE,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Vu le budget primitif 2020,

Vu la situation sanitaire exceptionnelle suite au confinement et la fermeture de l'école, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant du remboursement auprès des familles des prestations périscolaires payées mais non honorées durant le confinement,

Monsieur le Maire présente également la modification des montants des subventions proposés aux associations lors du vote du budget primitif 2020,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le compte 6574 de 6 000 € et le compte 6718 de 5 000 €,

Le conseil municipal à l'unanimité, décide, après délibération,

De VALIDER la modification budgétaire n° 1, comme suit,

Section de fonctionnement : chapitre 11

Compte 6041	Achats d'études	- 11 000 €
Compte 6574	Subventions de fonctionnement aux associations	+ 6 000 €
Compte 6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 5 000 €

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire,
Christian MATHON

